



PROCES-VERBAL

CONSEIL FEDERAL

Réunion du : Vendredi 9 janvier 2009
à : 10 h 00

Présidence : Jean-Pierre ESCALETTES

Présents : MM. Frédéric THIRIEZ, Fernand DUCHAUSSOY, Noël LE GRAËT, Christian TEINTURIER, Jacques LEGER, Gervais MARTEL, Henri MONTEIL (SG), Bernard DESUMER (TG), Guy CHAMBILY, René CHARRIER, Mme Marilou DURINGER-ERCKERT, Jean-Marie LAWNICZAK, Jean-Marc PUISSESSEAU, Marc RIOLACCI, Pierre ROCHCONGAR, Jacques ROUSSELOT, Bernard SAULES, Jacques THEBAULT, Lilian THURAM,

MM. Jacques LAMBERT, Gérard HOULLIER, Marc BATTA, Jean-Pierre HUGUES,

Invités : M. Jean FOURNET-FAYARD, (Président d'honneur)
M. Gérard ERNAULT

Assistent à la séance : Jean-Louis VALENTIN, Raymond DOMENECH, Jean LAPEYRE, Pierre-Jean GOLVEN,

Excusés : Michel PLATINI, Claude SIMONET

Avant de passer à l'examen de l'ordre du jour, le Président Jean-Pierre ESCALETTES évoque la mémoire de François PRAT, membre du Conseil Fédéral depuis le 13 décembre dernier, décédé le 26 décembre sans jamais avoir siégé.

C'est une compétence qui s'en va, un homme d'expérience et de grande qualité, une personnalité forte qui aurait apporté beaucoup au Conseil Fédéral, un ami fidèle depuis quelques décennies.

A la demande du Président, le Conseil respecte un instant de silence à la mémoire de François PRAT.

I. APPROBATION DES PROCES-VERBAUX

Le Conseil approuve sans modification les procès-verbaux :

- du Conseil Fédéral du vendredi 12 décembre 2008
- du Bureau du Conseil Fédéral du 12 décembre 2008
- du Conseil Fédéral du samedi 13 décembre 2008

II. INFORMATIONS DU PRESIDENT

CIVILITES

DECES

A la suite du décès :

- de M. François PRAT, membre du Conseil Fédéral,
- de Mme HAZEUX, mère de M. Jean-Claude HAZEUX, membre du CA de la LFA,
- de M. Robert JONQUET, ancien joueur international du Stade de Reims,

Le Conseil adresse ses condoléances attristées aux familles des disparus.

FELICITATIONS

Le Conseil adresse ses cordiales félicitations à :

- Mme Lucette LACOUTURE, membre du Département Formation de la Ligue du Football Amateur, élevée au grade de Commandeur dans l'Ordre de la Légion d'Honneur,
- M. Fernand DUCHAUSSOY, Président de la Ligue du Football Amateur, nommé au grade de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur,
- M. Jacques LAMBERT, Directeur Général de la FFF, élevé au grade d'Officier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur,
- M. Zinedine ZIDANE, ancien joueur international, élevé au grade d'Officier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Le Conseil adresse également ses compliments à :

- Cécile RODIER et Yann PERRIN, tous deux salariés de la FFF, pour la naissance de leur fils Erwan.

VŒUX DE RETABLISSEMENT

- à M. Tony CHAPRON, arbitre d'élite, blessé à la suite d'une chute

* * *

III. NOMINATIONS

Nomination du Bureau du Conseil Fédéral

Conformément à l'article 22 des Statuts de la FFF,
Sur proposition du Président,

Le Conseil Fédéral élit ainsi qu'il suit son Bureau pour une durée de quatre ans :

- Président : Jean-Pierre ESCALETES
- Vice-Présidents : Frédéric THIRIEZ, Président de la LFP, Vice-président délégué
Fernand DUCHAUSSOY, Président de la LFA
Noël LE GRAET
Christian TEINTURIER
Gervais MARTEL
Jacques LEGER
- Secrétaire Général : Henri MONTEIL
- Trésorier Général : Bernard DESUMER

A la suite de cette élection, le Président propose de faire évoluer le déroulement des séances du Conseil Fédéral. La première heure de toutes les séances (à l'exception de celles précédant les Assemblées Fédérales d'été et d'hiver) sera consacrée à un débat ouvert sur un sujet de fond, déconnecté des contraintes de l'actualité. Les thèmes de débat seront proposés par le Secrétaire général lors des bureaux intermédiaires.

L'heure du début des séances sera avancée à 8h30.

Le Conseil approuve ces propositions.

Nomination des représentants du Conseil Fédéral et du Conseil d'administration de la LFA auprès des commissions centrales

Le Président rappelle que le mandat des membres des commissions centrales ne vient à échéance que le 30 juin prochain. Dans l'immédiat, il s'agit donc uniquement de remplacer les représentants du Conseil Fédéral, de la LFP ou de la LFA qui ont quitté leur fonction à l'occasion des récentes élections.

Le Conseil prend note que la LFP procédera à la désignation de ses représentants au cours de la prochaine réunion de son Conseil d'Administration.

Dans l'attente, le Conseil valide ainsi qu'il suit les modifications apportées à la représentation du Conseil Fédéral et du Conseil d'Administration de la LFA :

DIRECTION NATIONALE DU CONTROLE DE GESTION

Commission d'Appel

Jacques ROUSSELOT remplace Jean-Pierre GEORGES en tant que représentant du Conseil Fédéral

COMMISSION NATIONALE DE L'ETHIQUE

Représentant de la LFA : Roland COQUARD

COMMISSION CENTRALE DE LA COUPE DE FRANCE

Claude VERDURON remplace Roger GAUBERT en tant que représentant de la LFA

Note : Claude VERDURON siège également au Bureau de cette Commission

COMMISSION CENTRALE DE DISCIPLINE

Philippe LAFON remplace Jacky FORTEPAULE en tant que représentant de la LFA.

Jacky FORTEPAULE reste membre de la Commission au titre de responsable de la désignation des délégués des championnats nationaux seniors.

Le Conseil acte la désignation des représentants suivants des clubs nationaux jusqu'aux Assemblées statutaires de la saison 2009 / 2010 : Grégory GOFFAUX (National), Bernard CHANET (CFA), Michel CREOFF (CFA2).

COMMISSION CENTRALE DES TERRAINS ET EQUIPEMENTS

Marc VERON remplace François PRAT en tant que représentant de la LFA.

CONSEIL SUPERIEUR DE L'ARBITRAGE

Gérard ERNAULT remplace Bernard BACOURT en tant que membre désigné par le Conseil Fédéral.

Le Conseil prend acte de la désignation de MM. Bernard CAIAZZO, Président de l'AS SAINT ETIENNE, et Frédéric DE SAINT-SERNIN, Président du FC RENNES, par la LFP.

COMMISSION DU CALENDRIER

Bernard BARBET remplace Roger GAUBERT en tant que représentant de la LFA.

CELLULE DE GOUVERNANCE DU CTNFS

Le Conseil désigne ainsi qu'il suit deux de ses trois représentants : Christian TEINTURIER, Henri MONTEIL. Bernard BACOURT continuera à siéger, en tant qu'expert, au sein de la cellule.

IV. INFORMATIONS INTERNATIONALES

F.I.F.A.

Projet d'expérimentation de l'arbitrage à cinq

Le Président informe le Conseil de la lettre du Secrétaire Général de la FIFA en date du 6 janvier 2009. La FIFA a pris acte de la candidature de la France pour la poursuite de l'expérimentation de l'arbitrage à cinq, en précisant que, si celle-ci est décidée par l'International Board, elle devra se faire dans la continuité d'une compétition et non sur des événements ponctuels.

V. RAPPORT FINAL DE LA TASK FORCE SUR L'ARBITRAGE DU FOOTBALL D'ELITE EN FRANCE (M. ERNAULT)

Le Président remercie chaleureusement Gérard ERNAULT pour son investissement personnel dans l'animation des travaux de la Task Force.

Gérard ERNAULT rappelle brièvement les conclusions de la phase 1 des travaux de la Task Force (mai-juin 2008), qui ont débouché sur les 8 mesures validées par le Conseil Fédéral du 3 juillet 2008. Elles avaient pour objectif essentiel de remédier à l'isolement de l'arbitre, en le rattachant mieux aux autres acteurs du jeu, aux outils de la modernité, à la presse et aux instances internationales.

Il présente ensuite les résultats des travaux de la phase 2, conduits de juillet à décembre. Il détaille les dix propositions nouvelles que la Task Force formule et qui sont soumises à l'approbation du Conseil Fédéral :

- élargissement de la composition du CSA ;
- pérennisation du rassemblement arbitres – capitaines – entraîneurs de début de saison ;

- instauration d'une rencontre annuelle arbitres –présidents ;
- plan d'action spécifique en direction des assistants ;
- développement de la filière d'accès des ex-joueurs pros à l'arbitrage ;
- instauration d'un label « Clairefontaine de l'arbitrage » ;
- modification du système d'évaluation des arbitres ;
- création d'un tableau de bord des fautes de match ;
- poursuite de l'expérimentation de l'arbitrage à 5 ;
- expérimentation de la surveillance de la ligne de but par une procédure technologique éprouvée.

En conclusion, Gérard ERNAULT considère qu'au travers des travaux de la Task Force un dialogue s'est instauré et un climat plus confiant est né. Il faut l'entretenir.

Jean-Pierre ESCALETTES remercie et félicite les membres de la Task Force pour la qualité des travaux et des propositions et pour leur contribution intelligente à la restauration d'un climat de confiance autour de l'arbitrage. Il demande au Conseil de valider les 10 nouvelles propositions.

Frédéric THIRIEZ, Jacques THEBAULT, Marc BATTÀ et Gérard HOULLIER interviennent également pour souligner la qualité et la pertinence des travaux de la Task Force.

En conclusion, le Conseil Fédéral valide les 10 propositions de la Task Force et charge le CSA et la DNA de les mettre en œuvre et de rendre compte périodiquement des diverses évolutions.

VI. LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR

Statistiques des licenciés, saison 2008 /2009

Fernand DUCHAUSSOY présente les statistiques, encore provisoires, de l'évolution des licenciés au cours de la présente saison et, de façon plus globale, au cours des trois dernières saisons. Après le pic d'adhésions nouvelles constaté en 2006/2007 à la suite des performances des Bleus en Coupe du Monde, une érosion normale s'est produite depuis deux saisons. Le nombre actuel de licenciés qui s'établit à 2 162 400, reste toutefois supérieur à ce qu'il était avant la Coupe du Monde (+ 0,87 % par rapport à la saison 2005/2006). L'évolution est sensiblement différenciée par catégorie d'âge : + 6,1 % pour le football d'animation, mais – 2 % pour les 13 / 18 ans.

Championnat National Futsal

Fernand DUCHAUSSOY rappelle que le nombre de licenciés en Futsal est en progression régulière et significative. Il considère que la création d'un Championnat national Futsal s'impose désormais. Il fera des propositions en ce sens au Conseil Fédéral dans les prochaines semaines.

VII. QUESTIONS D'ACTUALITE

Fermeture des CREPS et conséquences pour les Pôles Espoirs concernés (M. Riolacci)

Marc RIOLACCI marque sa très grande préoccupation. La fermeture du CREPS est une décision politique, comme le fut à l'époque leur création. Ce qui est particulièrement regrettable, c'est la précipitation et le manque de concertation qui empêchent de préparer sereinement des solutions concrètes pour les Pôles Espoirs concernés.

Le Président exprime le vœu que ce problème constitue l'un des prochains sujets de débat du Conseil Fédéral.

Collaboration entre la DTN et la DNA : stage des coordinateurs (M. Houllier)

Gérard HOULLIER et Marc BATA rendent compte des modalités de cette collaboration qui vise à promouvoir la formation athlétique et physique des arbitres, jeunes notamment. Dans la continuité, une concertation sera prochainement ouverte avec les Présidents de Ligues pour étendre l'initiative à l'échelon régional, la saison prochaine.

Constitution de Partie civile

Intrusion non autorisée du système informatique des arbitres de la FFF

Le Conseil,
Connaissance prise de l'évolution de l'enquête préliminaire concernant l'affaire ci-dessus référencée, a décidé de se constituer partie civile auprès du juge d'instruction qui vient d'être désigné.

VIII. DEMANDE D'EVOCATION PRESENTEE PAR LA LIGUE RHONE ALPES

Le Conseil,
Informé par son Président de la demande d'évocation de la Ligue Rhône Alpes de football d'une décision en date du 25 novembre 2008 de la Commission Centrale des Litiges et Contentieux,

Considérant que la demande d'évocation est revêtue de la signature d'au moins six membres du Conseil Fédéral, conformément à l'article 198 des Règlements Généraux de la F.F.F.,
Décide d'évoquer.

Considérant que la décision contestée de la Commission Centrale des Litiges et Contentieux, en date du 25 novembre 2008, a infirmé la décision de la Ligue Rhône Alpes pour dire que le club A.J.AT. VILLENEUVE GRENOBLE ne pouvait, lors des rencontres des 26 octobre et 1^{er} novembre 2008, être considérée comme étant en état de suspension pour une absence de paiement des sommes dues à la Ligue,

Considérant que la Ligue Rhône Alpes de Football conteste cette décision dans l'objectif de défendre ses règlements, les commissions et services concernés ainsi que les membres de la Ligue,

Considérant que les arguments retenus par la Commission Centrale des Litiges et Contentieux pour infirmer la décision de la Ligue font état d'éléments juridiques déterminants,

Considérant qu'il y a lieu de constater une absence de notification formelle de l'état de suspension du club par une décision d'une commission compétente de la Ligue, l'état de suspension ne pouvant résulter d'une simple publication dans « Foot Rhône-Alpes » n° 887 du 04.10.2008, la suspension étant sous condition suspensive et avec effet à une date ultérieure,

Considérant par ailleurs que dès lors que le club avait procédé le 30.09.2008 au versement d'un acompte de 848,15 € sur les 1298,15€ dus, en demandant des précisions quant au « forfait recettes PHR » d'un montant de 450€, mis à sa charge, il n'aurait pas dû être considéré comme ayant refusé de régler les sommes dues à la Ligue.

Considérant que la Ligue n'a pas pris en compte ce premier paiement effectué par le club dès lors qu'une lettre de rappel de la Ligue du 04.10.2008 faisait référence à la somme totale qui était due au 31.08.2008, et ne faisait pas état de la somme qui restait due, soit 450 € compte tenu du paiement de 848,15 € qui avait été effectué par le club le 30.09.2008, et réceptionné par la Ligue le 02.10.2008,

Considérant enfin que la Ligue remet en cause la compétence de la C.C.L.C afin de juger cette affaire en estimant que le match en question était le 6^{ème} tour de la Coupe de France et que la Ligue était compétente en appel et dernier ressort, mais considérant que la décision contestée porte sur la suspension du club, la perte du match en Coupe de France n'étant que la conséquence de la situation financière du club (le club a également eu un autre match perdu en championnat), la C.C.L.C. était bien compétente pour juger en appel et dernier ressort d'une décision de la Ligue (ou absence de décision) qui plaçait le club en état de suspension,

Considérant que la Ligue est légitime à mettre en place une politique de recouvrement mais qu'elle doit le faire selon une procédure qui respecte les principes généraux du droit, pour rendre incontestables les décisions qui en découlent,

Par ces motifs,

Décide de confirmer la décision évoquée.

CALENDRIER INTERNATIONAL

Calendrier International Janvier / Février 2009

Stages – Matches – Tournois	Rappel des décisions prises	Propositions
EQUIPE DE FRANCE ESPOIRS STAGE DE DETECTION LIGUE 2 DU 19 AU 20 JANVIER 2009 A CLAIREFONTAINE		Délégation : Christian TEINTURIER, Gérard PARENTIN, Erick MOMBAERTS, Patrice BERGUES, Franck RAVIOT, Dr. François BROCHET, Guy PURAVET, Thierry HOCQUET, Yves PERRIN et 22 joueurs
EQUIPE DE FRANCE DE FUTSAL 2 MATCHES AMICAUX MACEDOINE / FRANCE DU 19 AU 22 JANVIER 2009 A KAVADARCI	Délégation : Michel MUFFAT-JOLY, Pierre JACKY, David MERESSE, Arnaud REVELLI, Jean-Pierre MULTIGNIER, Franck TRICOCHÉ, Philippe LAFRIQUE et 14 joueurs.	
SELECTION NATIONALE « U16 » TOURNOI DE L'AEGEAN CUP DU 24 JANVIER AU 1 ^{ER} FEVRIER 2009 EN TURQUIE	Délégation : Jean-Claude LOUP, Guy FERRIER, Pascal LAFLEURIEL, Jean-Paul DELAHAYE, Dr Pierre VIDAL, Jean-Pierre CZAYKA, Christophe GEOFFROY et 18 joueurs.	
EQUIPE DE FRANCE ESPOIRS MATCH AMICAL TUNISIE / FRANCE MERCREDI 11 FEVRIER 2009 A SOUSSE A 17 HEURES 45 AU STADE OLYMPIQUE		Délégation : Christian TEINTURIER, Gérard PARENTIN, Erick MOMBAERTS, Patrice BERGUES, Franck RAVIOT, Dr. François BROCHET, Guy PURAVET, Thierry HOCQUET, Yves PERRIN et 22 joueurs

<p>EQUIPE DE FRANCE MATCH AMICAL FRANCE / ARGENTINE MERCREDI 11 FEVRIER 2009 A MARSEILLE A 21 HEURES AU STADE VELODROME</p>		<p>Délégation : Jean-Pierre ESCALETES, Frédéric THIRIEZ, Noël LE GRAET, Bernard BACOURT, Gervais MARTEL, Jean-Louis VALENTIN, Pierre REPELLINI, René CHARRIER, Raymond DOMENECH, Pierre MANKOWSKI, Bruno MARTINI, Alain BOGHOSSIAN, Fabrice GRANGE, Dr. Alain SIMON, Michel BROHAN, Joffrey MARTIN, Patrick BORDIER, Diamantino DE FARIA, Thierry MARSZALEK, Eric DUBRAY, François MANARDO, Yann LE GUILLARD, Marc MALEPART, Mohamed SANHADJI et 23 joueurs</p>
<p>EQUIPE DE FRANCE FEMININE MATCH AMICAL FRANCE / REP. IRLANDE JEUDI 12 FEVRIER 2009 Lieu et horaire à déterminer</p>		<p>Délégation : Bruno BINI, André BARTHELEMY, Corinne DIACRE, Philippe JOLY, Claude MARBLE, Jean-Noël LAVAUD, Matthieu BRELLE ANDRADE et 20 joueuses</p>
<p>SELECTION NATIONALE DE FOOTBALL ENTREPRISE STAGE DE DETECTION DU 12 AU 14 FEVRIER 2009 A CLAIREFONTAINE</p>		<p>Délégation : Alain CHARRANCE, Didier BAUDRON, Jean-Louis FAVAUDON, Eric FREMION, Jean-Louis PAULINE, James NOEL, Bernard CHATEAUGIRON et 36 joueurs.</p>
<p>SELECTION NATIONALE FEMININE « U16 » STAGE DU 13 AU 16 FEVRIER 2009 A CLAIREFONTAINE 2 MATCHES AMICAUX ANGLETERRE / FRANCE DU 16 AU 20 FEVRIER 2009 A LONDRES</p>		<p>Délégation : Christine LEROUX, Gérard SERGENT, Sylvie MAYOT, Antonio FERNANDES, Nicole LEMEUR, Sophie MICHAUD et 20 joueuses.</p>
<p>SELECTION NATIONALE « U18 » STAGE DE DETECTION DU 16 AU 19 FEVRIER 2009 CLAIREFONTAINE</p>		<p>Délégation : Jacques GEISSELHARDT, Francis SMERECKI, Thierry ASSELOOS, Olivier MOULLAC, Dr Patrick FLAMANT, Jean-François M'BUY et 30 joueurs.</p>
<p>SELECTION NATIONALE « U16 » STAGE DE DETECTION DU 16 AU 19 FEVRIER 2009 CLAIREFONTAINE</p>		<p>Délégation : Jean-Claude LOUP, Guy FERRIER, Pascal LAFLEURIEL, Jean-Paul DELAHAYE, Dr Pierre VIDAL, Christophe GEOFFROY et 30 joueurs.</p>
<p>SELECTION NATIONALE « U17 » TOURNOI DE L'ALGARVE CUP DU 19 AU 25 FEVRIER 2009 AU PORTUGAL</p>		<p>Délégation : Michel CAVILLIER, Philippe BERGEROO, Gilles EYQUEM, Pascal ROHN, Joël BARTHE, Pascal MAILLE, 1 arbitre de la FFF et 18 joueurs.</p>

<p>SELECTION NATIONALE « U16 »</p> <p>STAGE DE DETECTION DU 23 AU 26 FEVRIER 2009 CLAIREFONTAINE</p>		<p>Délégation : Jean-Claude LOUP, Guy FERRIER, Pascal LAFLEURIEL, Jean-Paul DELAHAYE, Dr Pierre VIDAL, Christophe GEOFFROY et 30 joueurs.</p>
<p>SELECTION NATIONALE « U19 »</p> <p>MATCH AMICAL : FRANCE / ECOSSE DU 24 AU 26 FEVRIER 2009 CLAIREFONTAINE</p>		<p>Délégation : Jean-Pierre CHARBONNIER, Jean GALLICE, Franck BOSCHETTI, Sylvain MATRISCIANO, Dr Edouard LIPKA, Bruno VIGNOZZI et 18 joueurs.</p>
<p>SELECTION NATIONALE FEMININE « U17 »</p> <p>STAGE DE DETECTION DU 23 AU 26 FEVRIER 2009 A CLAIREFONTAINE</p>		<p>Délégation : Francisco RUBIO, Gaëlle BLOUIN, José PLANAS, Fabrice BUSNEL, Anaëlle MARME et 20 joueuses.</p>
<p>EQUIPE DE FRANCE DE FUTSAL</p> <p>2 MATCHES AMICAUX LITUANIE / FRANCE DU 23 AU 26 FEVRIER 2009 EN LITUANIE</p>		<p>Délégation : Michel MUFFAT-JOLY, Pierre JACKY, David MERESSE, Henri EMILE, Arnaud REVELLI, Jean- Pierre MULTIGNIER, Franck TRICOCHÉ et 14 joueurs.</p>

Le Directeur Général
Jacques LAMBERT